

Une vallée encore vierge et protégée et un ruisseau encore intact et poissonneux.



Durée :	3h00	Difficulté :	Facile
Distance :	9.06km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	186m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	183m	Région :	Massif central
Point haut :	616m	Commune :	Camjac (12800)
Point bas :	487m		

Description

A Naucelle-Gare à la RN88, prendre direction Rodez. Au pont de Radamax, prendre la route de Frons.

Parking place du village

2h15- 8km- 1*- dénivelé 250m - balisage jaune

(A) Depuis la place de l'église de Frons, prendre la direction la Vialette.

Dans le village de la Vialette tourner à gauche et bifurquer à droite sur un chemin de terre descendant vers le ruisseau de Congorbes.

(1) En cours de descente, bifurquer à gauche pour rejoindre le ruisseau (possibilité de poursuivre tout droit sur 300m jusqu'au four restauré de l'ancien moulin. Faire l'aller retour).

Passer le ruisseau (passerelle). Remonter à travers bois pour déboucher sur une piste forestière.

La suivre à droite, la piste contourne la colline (en cours de montée très belle vue sur les vallées du Congorbes et du Viaur) et conduit au hameau de Sabin. Continuer sur la route sur 800m.

(2) Tourner à gauche direction Frons. Redescendre vers le ruisseau. Après le pont suivre la route pendant 500m. Virer en épingle à droite sur un large chemin d'exploitation qui remonte jusqu'à l'avoie ferrée.

Emprunter le passage souterrain et continuer jusqu'à la route menant à la ferme de Rancillagou.

(3) Prendre à gauche vers Frons. Après un calvaire assez imposant, continuer tout droit, passer au dessus de la voie SNCF, continuer en direction du village de Frons (panorama sur le plateau du Ségala).

Informations pratiques

A proximité

Eglise de Frons du 19eme siècle et son retable

Vallée saubage du Congorbes

Four restauré

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-1720308>

Points de passages

D/A

N 44.193958° / E 2.415549° - alt. 566m - km 0

1

N 44.196269° / E 2.430076° - alt. 494m - km 2.42

2

N 44.202534° / E 2.432919° - alt. 535m - km 5.03

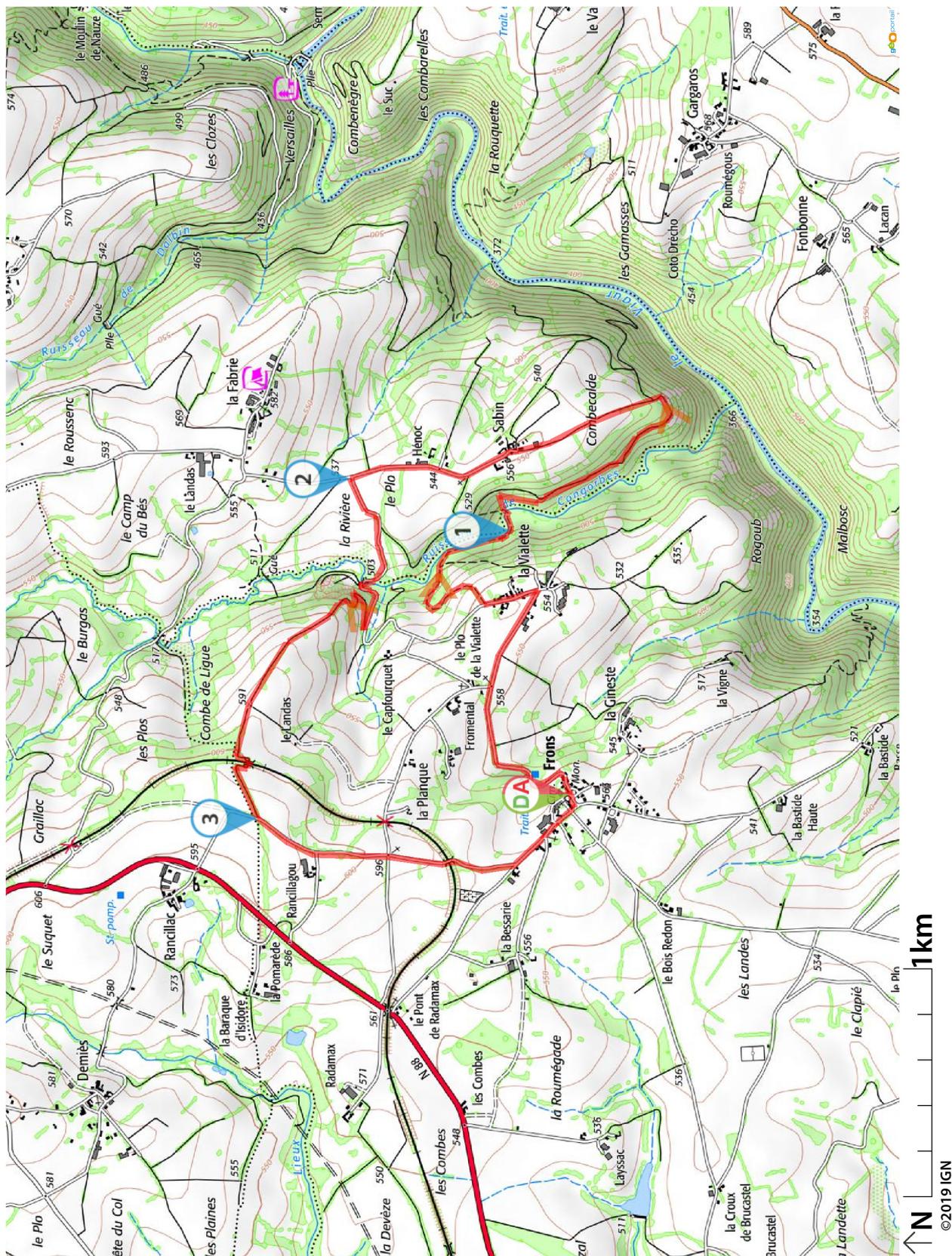
3

N 44.206164° / E 2.414251° - alt. 616m - km 7.44

D/A

N 44.19395° / E 2.415753° - alt. 565m - km 9.06

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.